



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	CLEAR
CODE PRODUIT	709-008, 710-016, 710-032, 712-01, 713-05, 713-15, 714-55
USAGE RECOMMANDÉ	Nettoyant à vitres.
RESTRICTION UTILISATION	Ne pas utiliser avec d'autres produits nettoyants.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	Irritation oculaire 2B	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	ATTENTION	
MENTIONS DANGER	H320	Provoque une irritation des yeux.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P264	Se laver les mains soigneusement après manipulations.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P305+P351+P338 P337+P313	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P233	Maintenir le contenant fermé de manière étanche.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet.	

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Alcool isopropylique	67-63-0	5 – 10 *
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1 – 5 *

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : selon les symptômes.

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Mousse chimique, eau, dioxyde de carbone, selon les conditions de l'incendie.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Un jet d'eau directement sur le produit peut causer la formation importante de mousse.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Aucun.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé.
-------------	--

	Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Acides forts.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Alcool isopropylique	67-63-0	ACGIH ACGIH OSHA OSHA NIOSH NIOSH NIOSH CSST CSST	VEMP 200 ppm VECD 400 ppm VEMP 400 ppm (980 mg/m ³) VECD 500 ppm (1225 mg/m ³) VEMP 400 ppm (980 mg/m ³) VECD 500 ppm (1225 mg/m ³) DIVS 2000 ppm VEMP 400 ppm (980 mg/m ³) VECD 500 ppm (1225 mg/m ³)
2-Butoxyéthanol	111-76-2	ACGIH OSHA NIOSH NIOSH CSST CSST	VECD 0.2 mg/m ³ VEMP 1 mg/m ³ VEMP 1 mg/m ³ DIVS 15 mg/m ³ VEMP 1 mg/m ³ VECD 3 mg/m ³

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide bleu, transparent.
ODEUR	Agrume.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	9.46
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	0°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	100°C
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	Ne s'applique pas.
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Ininflammable.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	0.971
SOLUBILITÉ (eau/autre)	Soluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
COV	122 g/L (0.126 Kg/Kg)
VISCOSITÉ	Similaire à l'eau.

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits nettoyants.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Acides forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Peut causer une irritation temporaire.
CUTANÉ	N'est pas un irritant cutané.
OCULAIRE	Peut causer une irritation temporaire et de la rougeur.
ORALE	Peut causer un inconfort gastrique si ingéré en grande quantité.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Aucune donnée.

CUTANÉ	Aucune donnée.		
OCULAIRE	Aucune donnée.		
ORALE	Aucune donnée.		
INFORMATION ADDITIONNELLE			
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Alcool isopropylique	67-63-0	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	2-Butoxyéthanol	111-76-2	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.		
EFFETS TERATOGENES	Aucune donnée.		
EFFETS REPRODUCTION	Aucune donnée.		
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.		
ORGANES CIBLES	Aucune donnée.		
MALADIES AGRAVÉES	Aucune donnée.		
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.		

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	LD50 ORAL mg/kg	LD50 CUTANÉ mg/kg	LC50 INHALATION
Alcool isopropylique	67-63-0	5045, rat	12800, lapin	16970 ppm, 4h, rat
2-Butoxyéthanol	111-76-2	560, rat	400, lapin	450 ppm, 4 h, rat

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Non disponible.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)

Non réglementé pour le transport.

POLLUANT MARIN

Non.

REMARQUE

Éviter le gel.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA

LCPE

Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.

ÉTATS-UNIS

TSCA

Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION

1.0

DATE

16 août 2017

PRÉPARÉE PAR

AUTO-CHEM INC.

ABBRÉVIATIONS

ACGIH

American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA

American Industrial Hygiene Association

CAS

Chemical Abstract Service

CEPA

Canadian Environmental Protection Act

CIRC

Centre International pour la Recherche sur le Cancer

CL / LC

Concentration létale / Lethal concentration

DL / LD

Dose létale / Lethal dose

CE / EC

Concentration efficace / Effective concentration

IARC

International Agency for Research on Cancer

LCPE

Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

LES/NDL

Liste extérieure des substances / Non domestic substances list

LIS/DSL

Liste intérieure des substances / Domestic substances list

NIOSH

National Institute for Occupational Safety and Health

NTP

National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA

Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)

PEL

Permissible Exposure Limit

SIMDUT

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL

Short-term Exposure Limit

STOT

Specific target organ toxicity

TCOC

Toxicité pour certains organes cibles

TLV

Threshold Limit Value

TSCA

Toxic Substances Control Act

TWA

Time Weighted Average

USEPA

United States Environmental Protection Agency

VECD

Valeur exposition courte durée

VEMP

Valeur exposition moyenne pondérée

WHMIS

Workplace Hazardous Materials Information System

AVIS AU LECTEUR

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.